

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Présents : BARRIER JA – BACHER M - GUICHARD P – D'AVERSA M - CARCELES P - - JADOT S-CHOMIENNE – MICHAUD - ALMERTO A - BONNARD R - COTTANCIN B CARRIERE C — CALEYRON S

Excusés avec pouvoirs : LA MELA P (pouvoir à BARRIER JA)

Absents : VIALARD JL

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 14

Secrétaire de Séance : GUICHARD P

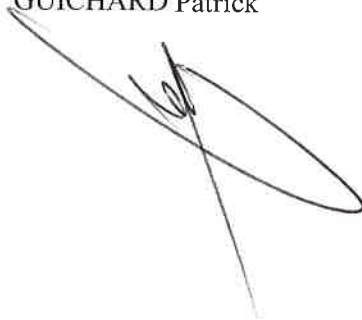
Délibération N°21-2026 : Remboursement de frais avancés par les agents

Dans le cadre de leurs fonctions les agents peuvent être amenés à avancer des frais. M le Maire propose de définir les conditions de remboursement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à procéder au remboursement des frais avancés par les agents dans le cadre de leur fonction dans la limite de 50 €
- Au-delà de ce seuil, une délibération spécifique sera nécessaire

Le secrétaire
GUICHARD Patrick



Publié sur le site internet le
30/04/2026 par Béatrice GOUY
Secrétaire de Mairie

Certifiée conforme

Farnay, le 24 avril 2026

Le Maire
Jean-Alain BARRIER

